

N° 326
JANV 2023

VALENTON.FR

À LA UNE

Nouvelle année... Nouvelle fleur !



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

p.14

INSTANTS DE VILLE
Retour sur les temps forts
du mois de décembre !



P. 4

RETOUR SUR
Marché de Noël :
une belle réussite !



P. 6

CULTURE
Bien au chaud
à la biblio !



P. 25

CENTRE MÉDICAL DU PHOENIX

OPHTALMOLOGIE



Prise de RDV sur *Doctolib.fr* ou par téléphone au

01 85 44 15 55

WWW.CENTRE-MEDICAL-PHOENIX.FR

220 Avenue de la Division du General Leclerc, 94460 Valenton

Valenton
Cap Vert 3 Valence

PLAN DE CIRCULATION

Donnez votre avis !



Scannez le QR code ci-contre, ou rendez-vous à l'adresse mesdeplacements-valenton.consultvox.co pour remplir le questionnaire et accéder à la cartographie participative



La mise en place d'un plan de circulation cohérent à l'échelle de la ville ne pourra se faire qu'avec *vous !*

**N'oubliez pas de
participer à la
concertation sur
le futur plan de
circulation !**



2022 s'est achevée et ce fût une année riche en évènements divers pour notre ville.

Ce fût d'abord une année de renouveau après les deux années précédentes où la pandémie que nous affrontions ne nous permettait pas tout ce que nous aurions voulu.

Une année d'abord riche en inaugurations : une nouvelle portion de la Tégéval dans le quartier Pompadour, mais aussi le nouveau Parc Jacques Chirac, le retour en surface du Rû de Gironde, sans oublier le stade Delaune.

Il y eût à titre personnel ma victoire sur les autres Maires au titre de « La Lucarne », une occasion de mettre notre ville sur le devant de la scène. Et puis moult manifestations au titre desquelles : le Forum des associations, la Fête du goût, le Carnavalenton, l'Estivalententon... Nous avons célébré nos jeunes lauréats lors de la soirée des réussites et dansé avec les seniors lors d'un mémorable banquet. Nous avons fait vivre le Conseil municipal des enfants et créé le Conseil municipal des seniors.

Côté grands projets il faut ajouter le fait d'avoir été lauréat de l'Appel à projet «Inventons la Métropole du Grand Paris». Et la Métropole a également reconnu la qualité du travail réalisé par nos équipes dans le cadre du projet de redynamisation du centre-ville en lui attribuant, avec l'association **Centre-ville en mouvement**, le diplôme du « Coquelicot d'Or 2022 ».

Nous avons aussi obtenu la 3ème Fleur délivrée au titre du label des Villes et Villages fleuris. Et je ne puis oublier la Cité Educative, un nouveau service pour faciliter l'accès à l'Emploi, les premières études pour notre futur poste de Police et puis côté social le projet TectHome qui proposera un hébergement d'urgence et un accompagnement vers la réinsertion pour les familles les plus démunies.

Vous le constatez, l'année 2022 fût riche et ce n'est ici qu'un résumé de tout ce que nous avons vécu ensemble. Gageons que 2023 le sera encore plus. Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2023.



Inauguration du marché de Noël, jeudi 15 décembre dernier en présence de Monsieur le Maire Métin YAVUZ, de l'équipe municipale, des agents et des habitants. Un moment magique !

Sommaire



4-11 Une ville à vivre

Instants de ville p.4-5
Marché de Noël p.6-11



12-23 Une ville d'avenir

Zoom sur p.12-13
À la une p. 14-19
La page verte p. 19
Actus p. 20-23



24-27 Une ville active !

Culture p.24-25
Seniors p.27

28 Expression

30-31 Infos pratiques

Bien fidèlement.

Métin YAVUZ

Votre Maire

Conseiller Départemental

Valenton LE MAG

48, RUE DU COLONEL-FABIEN
94460 VALENTON
TÉL. : 01 43 86 37 05

Directeur de la publication

Métin Yauuz

Direction de la communication

Noémie Rubatat

Rédaction, photos et secrétariat de rédaction

Manon Griboux, Damien Coquelet, Lisa

Hadj-Aïssa, Yamem Achouri

Photo de couverture

Service communication

Régie publicitaire HSP - 01 55 69 31 00

contact@hsp-publicite.fr

Direction artistique & réalisation

Manon Griboux, Damien Coquelet

Impression Imprimerie Grenier

Nombre d'exemplaires 7 000

Diffusion Le diffuseur des collectivités

Restez connectés sur valenton.fr

ville de valenton

Contact : communication@ville-valenton.fr



— UNE VILLE À VIVRE —

Instants de ville

#Vousyétiez



Que de beaux événements en cette fin d'année ! Revenons sur les temps forts de décembre et rendez-vous sur nos réseaux pour plus de photos et de vidéos !

Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion pour la municipalité de gâter les seniors valentonnais avec une distribution de colis «nouvelle formule» et un magnifique banquet mercredi 7 décembre, animé par une présentation musicale des jeunes engagés dans le projet DEMOS !



4



Jeudi 15 décembre : après les seniors la municipalité a évidemment aussi gâté les enfants avec une distribution de livres dans les écoles de la ville par Monsieur le Maire Métin Yavuz et les élus. Un cadeau très apprécié et de quoi donner à tous le goût de la lecture !



Jeudi 24 novembre : cérémonie de remise des diplômes du Brevet et CFG (certificat de formation générale) au collège Fernande Flagon.



Dimanche 27 novembre : 11e édition de la Mirabal à Champigny-sur-Marne pour courir et marcher contre les violences faites aux femmes



Samedi 10 décembre : séance plénière du Conseil municipal des enfants (CME) pour la remise des écharpes aux nouveaux élus. Bravo à eux !



LE CME EST DE SORTIE !

Du centre international d'entraînement du domaine de Grosbois le 14 décembre au Palais de l'Elysée le 20, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants (CME) ont bien profité de cette fin d'année. A leurs côtés Mme Eveline BERDIER, maire adjointe en charge de l'Enfance et de l'Education, et M. Kamel BELKHIRI, maire adjoint.

De belles découvertes !



Lundi 5 décembre : réunion publique pour présenter le phasage de chantier de la future école maternelle Paul Eluard.



5

Ciné-concert «7 ans de malheur» et projection du documentaire «Mémoire de Valenton» à la salle Prinçay, ou encore atelier dessin à la bibliothèque avec l'auteur de bande-dessinée Frédéric Marais, cette fin d'année était riche en événements culturels !



Retrouvez plus de photos/vidéos sur nos pages Facebook et Instagram



Noël au Château

Cette 2e édition de « Noël au Château » nous a transportés dans une ambiance station de ski ! Durant des mois les équipes municipales ont travaillé dur pour vous proposer de l'enchantement à tous les niveaux et nous espérons que le résultat a été à la hauteur de vos espérances.

Patinoire, piste de ski de fond, carrousel, chalets commerçants, animations pour tous les âges, soirées dancefloor, concerts, spectacles de Guignol, animation au marché avec la fanfare l'Harmonie valentonnaise, défilé aux lampions, marionnettes géantes lumineuses, spectacle pyrotechnie, et bien d'autres surprises ont animé ces quatre jours de parenthèse enchantée. Le pêle-mêle d'images que nous vous proposons ici vous permettra de revivre l'ambiance du marché de Noël. La place nous manque pour tout montrer mais nous repartons tous avec des souvenirs plein la tête.

Merci à toutes et tous - habitants, agents, municipaux, commerçants, élus, artistes, etc - pour ces beaux moments partagés et pour avoir rendu possible cette nouvelle édition du marché de Noël !

6



am



Merci également à l'ensemble des mécènes qui par leur soutien financier ont permis que ce marché de Noël puisse proposer encore plus d'activités pour les Valentonnais



Vous imaginez,
Nous réalisons.



ET L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS
ET DES ARTISANS DE VALENTON



Le mot du Père Noël

« Je pense que ce marché est une belle réussite, il est très bien décoré, sur un site architectural intéressant. Bravo à ceux qui sont à l'origine du projet »



8



Le mot de Sonia

« Nous on aime bien la patinoire. Pourquoi ? Parce que ça fait rire, on tombe, les enfants et adultes peuvent en profiter ! »



Le mot de Jocelyne et Willy

« Les activités qui sont proposées sont très agréables et très divertissantes. [...] C'est juste chaleureux et magnifique ! »

Retrouvez plus de témoignages dans la vidéo « Marché de Noël » !



Le mot de Fatoumata

« C'est franchement bien, encore mieux par rapport à l'année dernière parce qu'il y a plus d'ambiance ! »



Le mot de Marie-France, Catherine et Michelle

« Ça met de l'ambiance dans Valenton, avec pas mal d'animations pour les jeunes et les moins jeunes. C'est très varié, il y en a pour tous les goûts ! »



Le mot de Julee, commerçante

« Franchement magnifique, il y a eu du monde. [...] Le Maire a fait les choses en grand et les Valentonnais peuvent être très fiers de lui ! »



Merci à tous pour ces beaux moments partagés !





...et à l'année prochaine !

— UNE VILLE À VIVRE —

**Zoom
sur...**

#Focus

CHARTES

DES ENGAGEMENTS POUR VOTRE QUALITÉ DE VIE

La Ville a à cœur de **lutter contre l'habitat insalubre, rénover son parc social et favoriser l'accession**. C'est la raison pour laquelle **des réhabilitations et résidentialisations** sont lancées en partenariat avec les bailleurs sociaux, afin de garantir des logements de qualité pour tous. À la demande de Monsieur le Maire Métin YAVUZ, ces dernières font l'objet d'**une charte**, afin d'**établir des contrats de confiance avec les bailleurs**, préalablement au début des travaux et de s'assurer du niveau d'ambition de chaque opération. Retour sur les premières signatures !

LE MOT DU MAIRE

12

« Signer cette première charte de la réhabilitation et résidentialisation durables concourt à deux objectifs forts qui me tiennent à cœur : **mieux vivre sa ville et mieux vivre ensemble**.

En effet, cette ville, notre ville, a été trop longtemps abandonnée et il nous faut combler le retard accumulé. C'est particulièrement le cas pour les quartiers de logements sociaux, certains n'ayant bénéficié d'aucune réhabilitation depuis parfois près de trente ans.

C'est pourquoi la ville veut prendre toute sa place aux côtés des bailleurs sociaux pour permettre d'améliorer le cadre de vie des Valentonnaises et des Valentonnais. Le projet ambitieux de mon équipe municipale en termes d'aménagement et de qualité de l'habitat ne pourra aboutir sans le concours de l'ensemble des partenaires, **il s'agit d'un projet global dont la réussite dépend de tous.** Les services en charge de l'application de cette charte se rendront disponibles autant que de besoin pour les partenaires comme pour les locataires afin de s'assurer que l'ensemble des objectifs soient atteints. **Je serai particulièrement attentif à ce que cette charte soit un véritable outil, vecteur d'amélioration du cadre de vie de tous** ».



Métin YAVUZ, maire de Valenton

LE MOT DE L'ÉLUE



« Depuis le début de notre mandat, Monsieur le Maire, l'équipe municipale et moi-même sommes fortement engagés pour la rénovation des différents quartiers de la ville. Notre ambition pour assurer un environnement de qualité à chaque Valentonnaise et chaque Valentonnais s'incarne non seulement dans les projets urbains sur la ville, mais aussi dans chaque échange que nous pouvons avoir avec les bailleurs sociaux. De nombreuses réunions de travail ont été organisées avec eux en 2021 et 2022, afin de nous accorder sur une feuille de route de travaux de réhabilitation et résidentialisation permettant d'atteindre cet objectif. »

Nathalie MALACAN, maire adjointe en charge de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Logement

RÉHABILITATION ET RÉSIDENTIALISATION UN CONTRAT DE CONFIANCE ENTRE VILLE ET BAILLEURS



Signature de la **Charte de la réhabilitation et de la résidentialisation durables du patrimoine social de Valenton** avec le groupe Valophis Habitat, le 18 novembre 2022

avec Seqens, le 25 novembre 2022



avec le groupe I3F, le 28 décembre 2022



D'autres signatures de la Charte de réhabilitation et résidentialisation durables du patrimoine social de Valenton sont à venir. De même, deux autres chartes ont été établies : une **Charte pour une construction durable de l'habitat collectif à Valenton** et une **Charte cadre de vie**, qui encadrent tous les aspects liés au chantier pour en limiter les nuisances.

Ces chartes seront mises en signature **courant 2023**.



LES 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE

1. Concerner et accompagner les locataires avant et pendant les travaux
2. Limiter la hausse du loyer et des charges pour les résidents
3. Favoriser le confort dans les logements
4. Mettre en place des systèmes efficaces de sécurisation des résidences
5. Valoriser le cadre paysager dans une perspective de développement durable
6. Avoir une ambition architecturale à la hauteur du projet de renouvellement du cadre de vie porté par la ville de Valenton
7. Limiter les nuisances liées aux chantiers
8. Garantir un accompagnement personnalisé des habitants
9. Travailler les espaces communs pour renforcer le lien social et développer un cadre de vie de qualité
10. Être un acteur du développement territorial



**CONSULTEZ LA CHARTE
COMPLÈTE EN LIGNE**

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Valenton obtient la 3e Fleur!



Mardi 29 novembre a eu lieu la remise des prix du Label des Villes et Villages Fleuris, au siège de la Région Île-de-France à Saint-Ouen, en présence de Monsieur le Maire Métin YAVUZ, de Mme Cécile SPANO, première adjointe au maire en charge de l'Environnement, de Mme Isabelle BARVET, conseillère déléguée à la Propreté urbaine, et des services de la Ville.

La municipalité est heureuse et fière de vous annoncer que la ville de Valenton a obtenu la 3^e Fleur ! Lors de la remise, le jury a insisté sur « *la valorisation des espaces verts et la végétalisation systématiquement intégrées dans les grands projets d'avenir de la ville* ». En effet, Valenton a à cœur de végétaliser et fleurir ses espaces de manière à améliorer le cadre de vie de ses habitants. Aujourd'hui, les efforts de tous ont été soulignés, une belle reconnaissance du travail des élus et des équipes qui travaillent sans relâche à construire un avenir plus vert à Valenton.

14



UNE VILLE *embellie*

« Valenton a marqué le jury par la valorisation faite des espaces verts de la ville et la végétalisation systématiquement intégrée dans les grands projets d'avenir de la Ville »

Extrait de la cérémonie de remise des prix, le 29 novembre 2022

Le potentiel vert de notre ville est immense. Il est un élément fort de la biodiversité mais nécessite des **investissements conséquents afin de renforcer nos atouts paysagers et en faire un élément important du lien social**. C'est pourquoi **la dimension environnementale est systématiquement intégrée dans les projets de la Ville pour embellir chaque jour et au fil des années notre cadre de vie**.



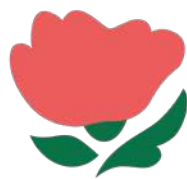
QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS

- Renforcer **les atouts paysagers du quartier de la Lutèce** : un projet de renouvellement urbain tourné vers la co-construction d'un écoquartier avec les habitants ;
- Faire rayonner **les espaces naturels dans le cœur de ville de Valenton** : recomposer la trame verte via un projet d'écoquartier centre-ville ;
- Construire **un partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire** pour un développement urbain durable : le club et la charte constructeurs, la charte réhabilitation et résidentialisation.

15



Visite du jury le 8 juillet 2022



UN TRAVAIL d'équipe

Rendre la ville plus verte, c'est **travailler de concert** avec les différents services municipaux mais également avec les services du Département, les écoles, les habitants, les enfants ... Car **c'est pour offrir à tous un avenir plus vert** que nous travaillons tous ensemble aujourd'hui. Petit tour d'horizon de quelques **actions mises en place pour une ville plus durable !**



Inauguration d'une nouvelle portion de la Tégéval, le 21 mai 2022 à Pompadour

PLANTATION DE CHRYSANTHÈMES DANS LA VILLE FIN OCTOBRE

16



Fin novembre, le service municipal des espaces verts a poursuivi le fleurissement de la ville en plantant **plus de 25 000 bulbes** :

- **plus de 5000 plantes et 4000 bulbes** dans le secteur centre-ville et **plus de 2000** dans le secteur du quartier Pompadour ;
- **des tulipes et des narcisses** dans le secteur du Champ Saint Julien avec l'association Confluence.



DES ACTIONS

pour l'avenir

DANS LES ÉCOLES



Les jeunes écoliers Valentonnais ont découvert les secrets du jardinage grâce à un beau partenariat entre l'Education nationale et la Ville qui a permis des interventions des agents du service municipal des espaces verts. Ensemble, ils ont plantés 300 bulbes par école ! Une belle découverte pour les enfants qui ont beaucoup appris à leurs côtés. Bravo à tous !

PLAN 50 000 ARBRES AU DÉPARTEMENT



Le plan 50 000 arbres vise à limiter les effets du dérèglement climatique en **renforçant la couverture végétale du département**, tout en améliorant le cadre de vie de ses habitants. Plusieurs plantations d'arbres ont eu lieu lors du lancement du plan **le 19 février dernier à la Plage bleue** en présence d'Olivier CAPITANIO, président du Département, de Métin YAVUZ, maire de Valenton et conseiller départemental, et de Cécile SPANO, première adjointe en charge du développement durable et du cadre de vie (**plantation de 3 arbres sur 60 suivie de la plantation d'un 37^e arbre au collège Samuel Paty**). L'objectif est d'arriver à 50 000 arbres plantés dans le département en 2028 !

Le 14 décembre une nouvelle action de plantation a eu lieu, rendez-vous en page 19 pour en savoir plus !





ÇA VOUS CHOQUE ?

Nous aussi.



Pour nos enfants, pour la planète, pour notre bien-vivre, optons pour les bons gestes : gardons notre ville propre !

La Page Verte

PLAN 50 000 ARBRES

LES ENFANTS PLANTENT LES ARBRES DE DEMAIN

Après le lancement du Plan départemental «50 000 arbres pour le Val-de-Marne» le 19 février dernier au parc de la Plage Bleue à Valenton et au collège Samuel Paty, c'est au parc de la Saussaie Pidoux à Villeneuve-Saint-Georges que l'opération s'est poursuivie mercredi 14 décembre dernier.



Et le froid n'a pas arrêté toutes les jeunes mains courageuses venues symboliquement planter quelques arbres sur les 2022 (un chiffre symbolique !) prévus au sein de ce parc situé à deux pas du quartier de la Lutèce et du parc du Champ Saint Julien.



Les enfants de Valenton, Limeil-Brévannes et Villeneuve-Saint-Georges ont mis du cœur à l'ouvrage pour planter de petits arbres qu'ils verront grandir au fil des années, accompagnés par Monsieur Olivier CAPITANIO, président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Monsieur le Maire et conseiller départemental Métin YAVUZ et Mme Eveline BERDIER, maire adjointe à l'Enfance et à l'Education, Mme Françoise LECOUFLE, vice présidente du Département et maire de Limeil Brévannes, Messieurs Jean-Pierre BARNAUD et Patrick FARCY, vice président du Département et conseiller délégué en charge du patrimoine environnemental et de la biodiversité, Mme Sabine PATOUX, vice-présidente de la commission Environnement et Développement durable, Mme Kristell NIASME, conseillère départementale déléguée aux espaces naturels sensibles, Mme CHALQI et M. DELIAVAL, principaux des collèges Samuel Paty et Fernande Flagon, les services des espaces verts du Département et leurs animateurs.



LE PLAN 50 000 ARBRES c'est quoi ?

Il vise à limiter les effets du dérèglement climatique en renforçant la couverture végétale du département, tout en améliorant le cadre de vie de ses habitants.

L'objectif : 50 000 arbres à planter dans le Val-de-Marne d'ici 2028 !



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Secteur pavillonnaire
Les lundis 9 et 23 janvier

Secteur collectif
Les mardis 10 et 24 janvier

ATTENTION : à partir du 1er février la collecte des encombrants change. Plus d'infos en page 20

Vous avez également la possibilité de vous rendre à la déchetterie mobile située zone d'activités Les Roseaux, rue Midi-Pyrénées, les samedis 14 et 28 janvier.

Pour toutes demandes concernant les déchets,
merci de vous adresser à votre nouvel interlocuteur Grand-Orly Seine Bièvre :
01.78.18.22.25 / dechets.sectouest@grandorlyseinebievre.fr

JANVIER 2023 #326



COLLECTE DES ENCOMBRANTS UN RETOUR AU MERCREDI POUR PLUS DE SIMPLICITÉ

Grand Orly seine bièvre **infos aux riverains** **IMPORTANT!**

Collecte des encombrants > CHANGEMENT DE JOUR

À ce titre, la collecte des encombrants change de jour : ce sera les 2^e et 4^e mercredi du mois pour l'ensemble de la ville à compter du 1^{er} février 2023. Retrouvez ci-dessous la mise à jour du calendrier. Un calendrier aimanté sera distribué dans vos boîtes aux lettres au printemps 2023.

Valable du 1^{er} février 2023 à 2029 **VALENTON** | Secteur collectifs

ORDURES MÉNAGÈRES Lundi, mercredi et vendredi Collecte de 0h à 10h	EMBALLAGES ET PAPIERS En vrac, sans sac, non imprimés et vides de leur contenu Jeudi Collecte de 09h à 14h	VERRE Bouteilles, bocaux, pots... En apport volontaire	ENCOMBRANTS Inertels : gravats, équipements électriques, vieux frigo 2 ^e et 4 ^e mercredi du mois
---	--	---	---

SI VOUS HABITEZ EN RÉSIDENCE : Pour toute question relative à la gestion de vos encombrants et gros cartons, contactez votre gestionnaire de votre résidence.

Jours de collectes déchets

APPLI disponible 01 78 18 22 25 grandorlyseinebièvre.fr/dechets.secteurcollectifsgrandorlyseinebièvre.fr

Valable du 1^{er} février 2023 à 2029 **VALENTON** | Secteur pavillons

ORDURES MÉNAGÈRES Mardi et samedi Collecte de 0h à 14h	EMBALLAGES ET PAPIERS En vrac, sans sac, non imprimés et vides de leur contenu Jeudi Collecte de 0h à 14h	VERRE Bouteilles, bocaux, pots... En apport volontaire	DÉCHETS VÉGÉTAUX Gazon, feuilles, branches, logs... Lundi (en outre voir site) Collecte de 10h à 14h
---	---	---	---

Jours de collectes déchets

APPLI disponible 01 78 18 22 25 grandorlyseinebièvre.fr/dechets.secteurcollectifsgrandorlyseinebièvre.fr

Valenton LE MAG

Depuis le 4 avril 2022, de nouveaux marchés de collecte ont été mis en place par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre sur la commune.

Un changement qui avait entraîné des changements de jours de collecte et de nouvelles habitudes à prendre pour les habitants des secteurs collectifs et pavillonnaires.

Après 9 mois de pratique et vos retours, la Ville de Valenton a demandé au Territoire :

- d'ajuster la sectorisation des collectes sur certains quartiers
- de simplifier la collecte des encombrants en repassant à un jour unique pour tout le monde : le mercredi

Suite aux différentes négociations, une réponse favorable a été obtenue et le changement sera effectif à partir du 1er février 2023. Vous trouverez plus de détails dans le dépliant encarté dans ce magazine.

Déjà au mois de juin, la Ville avait convié les services du Grand-Orly Seine Bièvre à une réunion de rue chemin des Grouettes pour entendre les revendications et les difficultés des habitants et mettre en oeuvre des solutions qui conviennent à tous.



Pour toutes demandes concernant la collecte, les bacs, les dépôts sauvages, ou pour toute réclamation, n'hésitez pas à contacter le Grand-Orly Seine Bièvre au 01 78 18 22 25

RECENSEMENT DE LA POPULATION

ON VOUS EXPLIQUE TOUT

Un recensement d'une partie de la population aura lieu début 2023. Il s'agit d'un acte civique et obligatoire. **Si votre logement est concerné, vous serez informés officiellement par courrier avant la venue d'un agent recenseur.**

Par ailleurs, l'enquêteur qui se présentera à votre domicile doit vous présenter un papier officiel : une carte tricolore avec sa photo d'identité.

Le recensement est entièrement gratuit, les agents de l'INSEE ne doivent en aucun cas vous le faire facturer.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie au 01 43 86 37 37 ou à faire le 17 pour prévenir la police.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. **C'est grâce aux données collectées de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.** Le recensement fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.

Recensement de la population 2023

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale : le logement que vous occupez quotidiennement.

Et si je ne suis pas chez moi ? Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant
Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ? Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne
Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile
Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire
(maison de retraite, internat, cité universitaire...) Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur le-recensement-et-moi.fr

Insee au gouvernement avec votre commune

21

UN NOUVEAU CONCILIATEUR DE JUSTICE

SUR LA VILLE



Depuis fin novembre, monsieur **Éric BENISTI** est le nouveau conciliateur de justice de la Ville. **Vous pouvez le rencontrer au Relais social / point-justice - France services.**

Le conciliateur de justice est **un auxiliaire de justice bénévole**. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. **Il peut être désigné par les parties ou par le juge.** Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

Il est nécessaire de remplir le cerfa n°15728*02 intitulé « Demande de conciliation » pour le rencontrer.

Monsieur BENISTI reçoit uniquement sur RDV en téléphonant au **01 43 82 81 30**, 2 mardis par mois.

Mon pense-bête administratif



QUOI DE NEUF AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT ?



UNE NOUVELLE AIDE ÉNERGIES

Pour lutter contre la précarité énergétique

Pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie et suppléer aux aides gouvernementales, le Département du Val-de-Marne met en place une aide exceptionnelle de 50€. Cette aide, versée par virement, a été pensée pour aider les foyers modestes dont le seuil de revenus ne permet pas de bénéficier du chèque énergie de l'État. Pour en bénéficier, il suffit de vous rendre sur la plateforme [www. https://val-de-marne-grc.e-citiz.com](https://val-de-marne-grc.e-citiz.com) avec les pièces justificatives mentionnées (une pièce d'identité, un RIB, votre avis d'impôt sur le revenu et une facture d'énergie), ou de remplir le formulaire disponible sur le site www.valdemarne.fr.

RSA : QUOI DE NEUF ?

Un contrat d'engagement pour encourager le retour à l'emploi

Le 28 novembre dernier, la Commission permanente du Département a signé un avenant à la Convention entre le Département et la CAF concernant le RSA. Concrètement, le Département souhaite encourager et motiver le retour à l'emploi par la signature systématique d'un contrat d'engagement réciproque (CER). Ce contrat formalise les démarches que le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre pour sortir du RSA : formation, recherche d'emploi, etc.

Plus d'informations sur le site www.valdemarne.fr.

22

RAPPEL EXTENSION HORAIRE POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

Depuis octobre 2021, les horaires du service « Accueil de la population » ont été étendus en mairie B (48 rue du Colonel Fabien, derrière l'Hôtel de Ville). Le point sur les nouveautés 2023.

Comme la municipalité s'y était engagée, les horaires ont été revus et étendus pour vous simplifier l'accès à certaines démarches* :

- Demande de carte d'identité
- Passeport
- Inscription sur les listes électorales
- Règlement de cantine scolaire

En 2023, les horaires changent légèrement pour s'adapter au mieux à votre quotidien :

Lundi : 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h
Jedi : 8h30-12h15 / 13h30-20h
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h
Samedi : 8h30-12h

*Attention, les autres services présents en Mairie B (Logement, etc.) conservent leurs horaires habituels.



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Scannez le QR code pour prendre rendez-vous en ligne :

ou allez sur www.valenton.fr rubrique « Mes démarches »



PROJET « ÉDUCATION À L'IMAGE » VALENTON À BERLIN !

Du 24 au 27 novembre derniers, les jeunes Valentonnais du projet « Education à l'image » se sont rendus en Allemagne pour assister au Festival International du Film Français à Berlin.

Pour la 2e année consécutive, la Ville de Valenton a participé à une résidence d'éducation aux médias soutenue par l'Office franco-allemand pour la jeunesse et qui a pour but faire se rencontrer des jeunes francophones et germanophones autour d'un projet commun. Une belle expérience pour tous !

Comme pour la 1ère édition, le séjour s'est déroulé pendant la semaine du film français qui était organisé à Berlin en coopération avec Unifrance. 10 élèves de 3ème issus du collège Samuel Paty (6 filles et 4 garçons) accompagnés de leur professeur d'histoire-géographie et du service municipal de la jeunesse ont donc fait la rencontre de 10 élèves de niveau équivalent en Allemagne.

« Musique et Image » comme thématique de cette résidence

L'idée directrice consistait à **montrer l'influence de la musique dans l'interprétation d'une image animée** (film, documentaire, film d'animation, jeu vidéo).

Les ateliers proposés ont mêlé des temps de création et des masterclasses durant lesquels les participants ont eu l'opportunité de rencontrer des professionnels du film et plus particulièrement du son ainsi qu'une spécialiste de la narration ayant des connaissances en histoire du cinéma.

Les jeunes Valentonnais et leurs camarades allemands **ont ainsi pu travailler à la réalisation de l'habillage sonore de trois très courts-métrages**, prenant ainsi conscience de l'importance du son dans la narration cinématographique. **Les participants ont également été conviés à assister à la soirée d'ouverture de la Semaine du film français**, le 24 novembre dans le mythique cinéma Kino International.

Ils se sont également essayés à la réalité virtuelle en profitant de la programmation mise en place dans la galerie de la Maison de France.

Enfin, ils ont pu découvrir la ville de Berlin autrement qu'à travers leur manuel d'Histoire et ont eu la chance de profiter de son marché de Noël.

Un grand merci à tous les partenaires dont l'OFAJ et l'Institut Français pour cette opportunité offerte à nos collégiens !



— UNE VILLE ACTIVE ! —

Culture

#Sorties



VOYAGE EN PAYS D'HIVER

Albums et comptines d'hiver

PAR LA COMPAGNIE REBONDIRE

24

Karl vous propose une promenade hivernale entre poésies, chansons, albums jeunesse, ombres et tambours. Il vient **raconter, danser et fredonner la naissance, le départ, la surprise et la joie des rencontres**. Guitare, tambours, voix, corps, livres et lumières le portent et nous transportent avec lui à travers ces multiples paysages, où il prend soin de s'adresser à chaque grande personne et chaque enfant **dès 3 ans**.



Mercredi 25 janvier
10h et 16h
Salle Prinçay

dès 3 ans

Exposition

Les instruments
d'Europe du Nord
Du 9 au 13 janvier
Salle Prinçay

Médiation tout
public le 11 janvier
au matin et le 12
janvier dès 17h

Spectacle

Nils Holgersson
Vendredi 13 janvier
19h
Salle Prinçay

Tout public

Blind test seniors

Spécial films
Jeudi 26 janvier
14h30
Salle Casanova

Tout public

BIEN AU CHAUD À LA BIBLIO

L'année commence en fanfare avec les **nombreuses activités proposées par la bibliothèque** ! Entre lectures, mangas et activités manuelles, les Valentonnais ne s'ennuieront pas en ce début 2023. Coup d'œil sur le programme !

ATELIER ANIMATION

Création flipbook
et thaumatropes
Mercredi 11 janvier
14h30
Salle Casanova
Inscription obligatoire

8-12 ans

CLUB LECTURE ADO

Collation offerte
Vendredi 13 janvier
17h
Bibliothèque

Dès 11 ans

ATELIER DESSIN MANGA

Avec Migne
Mercredi 18 janvier
14h30
Salle Casanova
Inscription obligatoire

Dès 8 ans

NUIT DE LA LECTURE

Thématique : la peur !
Samedi 21 janvier
18h
Salle Casanova
Inscription obligatoire

Dès 8 ans

LE TEMPS DES HISTOIRES

**Inscription obligatoire
pour les groupes**
Mercredi 25 janvier
10h15
Bibliothèque

0-7 ans

BLIND TEST BD/MANGA

Inscription obligatoire
Mercredi 25 janvier
14h30
Salle Casanova

Dès 7 ans

CAFÉ BULLES (BD / MANGA)

Samedi 28 janvier
17h30
Salle Casanova

Ados/adultes



BIBLIOTHÈQUE - Place Paul Vaillant Couturier

Renseignements au : 01 43 86 37 81 (adultes) ou 01 43 86 37 83 (jeunesse)

SERVICE CULTUREL - 1, allée Fernande Flagon

Renseignements au : 01 43 86 36 52

JINJANIMANGA

SHINBUN

N°12



26

ÉDITION PAPIER
disponible
dans les points d'accueil
officiels

— UNE VILLE ACTIVE ! —

Seniors

#Animations



BONNE ANNÉE 2023 À TOUS NOS SENIORS !

Aquagym

Tous les lundis sauf 02/01

12h15 - 13h

> Selon QF

Atelier Créa

Tous les lundis et
vendredis sauf 27 et 30/01

14h30 - 16h30

> Gratuit

Country line dance

Tous les mardis

14h30 - 16h00

> Selon QF

Piscine

Tous les mercredis

12h - 12h45

> Selon QF

Atelier couture

Tous les mercredis

14h30-16h30

> Gratuit

Gym sur chaise

Les vendredis 13
et 27 janvier

10h30-12h

> Gratuit

Dictée du mois

Le jeudi 12 janvier

14h30-16h30

> Gratuit

Oxy'zen

Les lundis 2, 9
et 16 janvier

> Gratuit

Forêt de Notre-Dame
(Boissy-saint-Léger)

Lundi 2 janvier,
de 14h à 16h30

Forêt de Sénart

Lundi 9 janvier,
de 13h45 à 17h

Forêt de Crosne
Lundi 16 janvier,
de 14h à 16h30

Jeux

Jeux de société

Les jeudis 5 et 19 janvier
14h30-16h30

> Gratuit

Blind test « films »

Jeudi 26 janvier
14h30-16h

> Gratuit

Sorties

Le panier de la
ferme à Coubert

Jeudi 5 janvier
13h45-17h

> Gratuit

Exposition à la
salle Prinçay « Les
instruments d'Europe
du Nord »

Mercredi 11 janvier
15h-17h

> Gratuit

Bowling à Thiais

Les lundis 23 et
30 janvier

13h45-16h30

> 12€

Théâtre « Dîner de
famille » au centre
culturel d'Orly

Vendredi 27 janvier
19h15-22h

> 10€

Convivialité

Partage de la
galette des rois

Vendredi 6 janvier
15h30-16h30

> Gratuit

Nouvel an chinois
au restaurant

Jeudi 12 janvier
11h45-14h

> 17€

Repas tous ensemble

Jeudi 26 janvier
12h15-14h

> 6€

27



Activités libres tous les
après-midis
de 13h30 à 17h30

Accompagnement
aux courses

Tous les mardis
09h30 - 11h30

> Prévenir 4
jours avant par
téléphone

Service retraités 6 rue Gaston Monmousseau
01 43 82 95 71 - service.retraites@ville-valenton.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 (accueil
téléphonique) et de 13h30 à 17h30. Inscriptions les
mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Le groupe de la Majorité Municipale vous présente d'abord ses meilleurs vœux pour l'année 2023 que nous placerons sous la réflexion et l'action autour de la sobriété énergétique.

Il nous faudra pour ce faire :

- Que nous favorisions des équipements publics performants et ce notamment grâce à une combinaison géothermie / pompes à chaleur de qualité.
- Que nos choix tiennent compte de la hausse et favorisent une gestion durable et ce par une gestion appropriée de l'éclairage public, et des conditions de chauffage des bâtiments publics.
- Que nous améliorions l'isolation des bâtiments publics par tous les moyens appropriés.
- Que nous remplacions le matériel obsolète par des équipements beaucoup plus performants, notamment les éclairages à Led, des détecteurs de présence ou d'un système de coupure centralisé, par une gestion de qualité de la production d'eau chaude, par le remplacement des chaudières classiques par des chaudières à condensation, etc...
- Que nous limitions autant que faire se peut la consommation d'eau, là aussi par la réfection de tout ce qui est défectueux et générateur de fuites éventuelles et par le développement d'une stratégie de végétalisation ou espèces peu gourmandes en eau.
- Que nous limitions la consommation de carburants.
- Que nous sensibilisions l'ensemble des Valentonnaises et des Valentonnais aux gestes qui participent de l'amélioration de la gestion de notre environnement.

28 C'est tous ensemble que nous ferons de Valenton de demain un modèle en matière de respect de l'environnement et c'est pour notre majorité un enjeu majeur.

Encore Bonne Année 2023 !

Les élus de la majorité municipale

GRUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET CITOYENS

Meilleurs vœux pour cette année 2023 !

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2023, une bonne santé pour que chacune et chacun puisse se soigner correctement avec nous l'espérons l'ouverture de la maison de santé. Concernant la jeunesse l'année commence mal avec la suppression d'un « city stade » rue Monmousseau, pour installer des préfabriqués en remplacement de l'école maternelle Paul Eluard (inaugurée en 1992 par Roland Roche) soi-disant pour vétusté. La réalité est tout autre le Maire construit tellement de logements en accession à la propriété que l'école va devenir trop petite, donc il faut démolir pour satisfaire les promoteurs. Ce city stade permettait aux jeunes de différents quartiers de se rencontrer, cela s'appelle le vivre ensemble, mais le Maire s'en moque.

Le groupe des élus communistes et citoyens

Valenton
fait son

Cinéma

Saison culturelle

2022
2023

Retrouvez le guide de la
saison culturelle en ligne
(également distribué
en version papier dans votre
boîte aux lettres)



— UNE VILLE QUI BOUGE ! —

Infos pratiques

#ÀVotreService

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents

BOHO Lina, le 18 novembre

PEKSOY Avlin, le 24 novembre

NDIAYE Abdourahamane, le 2 décembre

SYLLA Abdou, le 5 décembre

DEVAUX Léandre, le 5 décembre

CODREAN Andreea, le 5 décembre

KONTE Yassa, le 6 décembre

ILS SE SONT UNIS

La municipalité adresse ses vœux de bonheur aux mariés

André KONE et Mariama FOFANA, le 22 décembre

INFORMATION

Pour répondre à la question de nombreux Valentonnais, seules les informations autorisées par les familles concernées peuvent faire l'objet d'une publication dans la rubrique «État civil».

RELAIS SOCIAL POINT-JUSTICE FRANCE SERVICES

2, cour de la Ferme - Résidence de la Bergerie
tél. : 01 43 82 81 30 / relaissocial.val@ville-valenton.fr

Lundi : 14h-16h30 - Mardi : 8h30-12h / 14h-16h30 - Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi : 8h30-12h / 14h-16h30 - Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

LUNDI			
14H 16H30	DÉFENSEUR DES DROITS Litiges avec les administrations et discrimination 1 ^{er} et 3 ^{ème} Lundi ☎ 01 43 82 81 30	LEO LAGRANGE CONSOMMATEURS Litiges consommations et surendettement 1 ^{er} et 3 ^{ème} Lundi ☎ 01 43 82 81 30	ECRIVAIN PUBLIC ☎ 01 43 82 81 30
MARDI			
9H 12H	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES sur RDV ☎ 32 30 ou par internet caf.fr 9h/12 - 14h/16		
14H 16H30	NOTAIRE 3 ^{ème} mardi 14h/16h	CONCILIATEUR DE JUSTICE 2 mardis par mois ☎ 01 43 82 81 30	ECRIVAIN PUBLIC 2 ^{ème} mardi ☎ 01 43 82 81 30
JEUDI			
9H 12H	C.N.A.V. Information retraite sur RDV ☎ 3960	C.R.A.M.I.F. Assistante sociale de la sécurité sociale Jeudi ou vendredi ☎ 36 46 département 94 - service social	CIDFF 94 Information juridique sur l'ensemble des questions de droit : civil, pénal, aide aux victimes, famille, étrangers et travail ☎ 01 43 82 81 30
14H 16H30	MEDIATRICE DE PROXIMITE Litiges de voisinage, nuisances diverses prévention de la délinquance et violence ☎ 01 43 82 81 30	DROITS DES FEMMES 4 ^{ème} jeudi Droits, inégalité professionnelle, sexisme, violence intrafamiliale... permanence réalisée par une juriste et une assistante sociale ☎ 01 43 82 81 30	
VENDREDI			
9H 12H	C.R.A.M.I.F. Assistante sociale de la sécurité sociale Jeudi ou vendredi ☎ 36 46 département 94 - service social		
14H 16H30	CPAM Uniquement sur RDV via le compte AMELI ou en téléphonant au 3646 le vendredi 9h/12 - 14h/16h	AGENCE DE L'ENERGIE Sensibilise, informe et conseille sur les économies d'énergie et travaux énergétiques de rénovation 3 ^{ème} vendredi ☎ 01 43 82 81 30	A.D.I.L. 94 Agence Départementale d'Information sur le Logement 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi ☎ 01 43 82 81 30

ENCOMBRANTS*

Collectifs
Les mardis 10 et 24 janvier

Pavillons
Les lundis 9 et 23 janvier

DÉCHETTERIE MOBILE

Les samedis 8 et 22 janvier
13h30 à 17h, zone d'activités
Les Roseaux, rue Midi-Pyrénées

*Veillez à ne sortir vos encombrants que la veille de la collecte, après 18h.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 8 janvier
PHARMACIE ROLAND GARROS
Ccial Gravières - Rue Roland Garros
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
01 43 82 30 25

Dimanche 15 janvier
PHARMACIE CARNOT
11, av. Carnot
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
01 43 89 00 44

Dimanche 22 janvier
PHARMACIE DE BONNEUIL VILLAGE
23, av. du Colonel Fabien
94380 BONNEUIL-SUR-MARNE
01 43 39 63 84

Dimanche 29 janvier
PHARMACIE DES ÉCRIVAINS
3, rue Courteline
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
01 43 89 02 50

Retrouvez l'ensemble des pharmacies de garde sur www.monpharmacien-idf.fr

LA MAIRIE DE VALENTON À VOTRE SERVICE !

MAIRIES A ET B

Standard :
01 43 86 37 37

MAIRIE A

48 rue du Colonel Fabien
Ouverture au public du lundi au vendredi :
8h30-12h15 / 13h30-17h

MAIRIE B

(Derrière la mairie A)

ÉTAT-CIVIL - ÉLECTIONS - AFFAIRES GÉNÉRALES
Ouverture au public (accueil physique restreint à 3 personnes en salle d'attente) :

Lundi : 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-20h
Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h
Samedi : 8h30-12h

ÉGALEMENT PRÉSENTS EN MAIRIE B

CCAS

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

Mail : ccas.val@ville-valenton.fr

SERVICE LOGEMENT

Accueil sans rendez-vous du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.

- Les formulaires de demande de logement sont à récupérer à l'accueil de la mairie B ou à télécharger sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149
- Vous pouvez ensuite déposer votre demande en ligne 24h/24 et 7j/7 sur www.demande-logement-social.gouv.fr/index (ou en prenant rendez-vous au service logement)

SERVICE FACTURATION DU PÉRISCOLAIRE

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 au 01 43 86 37 37.

Mail : facturation.periscolaire@ville-valenton.fr

PÔLE LOISIRS

Centre de loisirs Daniel Fery
8, rue Étienne Dolet
Mardi, jeudi, vendredi :
16h30-19h
Mercredi et samedi après-midi : 14h-19h
Tél : 06 26 33 32 78

DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE ET PARTICIPATION CITOYENNE

35 rue du Colonel Fabien
Rendez-vous par téléphone au
01 43 86 37 97

DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE (DAE) ET DIRECTION SOCIO CULTURELLE

1 allée Fernande Flagon
Espace Ambroise Croizat
Ouverture au public :
Lundi : 13h30-17h
Du mardi au vendredi :
8h30-12h15 / 13h30-17h
Pour les inscriptions scolaires et periscolaires : renseignements au 01 43 86 37 47

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture au public :
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h / 14h-17h

SERVICES URBANISME, HABITAT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ferme de l'Hôpital
Services ouverts tous les jours de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 (sauf les lundis matins et jeudis après-midis)
Tél : 01 43 86 37 99
urbanisme@ville-valenton.fr
deveco@ville-valenton.fr

CIMETIÈRE DE VALENTON

Rue du 11 novembre 1918
Ouvert au public tous les jours :
• De 9h à 20h du 1^{er} mars au 31 octobre
• De 9h à 17h du 1^{er} novembre au 29 février
etat-civil@ville-valenton.fr

SERVICE RETRAITÉS

6 rue Gaston Monmousseau
Du lundi au vendredi :
9h-12h15 (accueil téléphonique) / 13h30-17h30
Inscriptions les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30
service.retraites@ville-valenton.fr
Tél : 01 43 82 95 71

ARCHIVES MUNICIPALES

3, allée Fernande Flagon
Accueil uniquement sur rendez-vous
au 01 43 86 37 91 / 37 64
archives@ville-valenton.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rendez-vous au 01 43 86 37 37, ou sur le marché de Valenton les premiers dimanches du mois, sans rendez-vous.

SAMI 94 - Tél : 15

3, rue Claude Bernard
Limeil-Brévannes
- Du lundi au vendredi, de 20h à minuit ;
- Le samedi de 16h à minuit ;
- Le dimanche, jour de pont et jour férié de 8h à minuit.

NUMÉROS UTILES

Police : 17
Urgences : 112
Pour malentendants et sourds-muets : 114
Sapeurs-pompiers : 18
Samu - Sami : 15
Samu social : 115
Femmes victimes de violences : 3919
Enfance en danger : 119
Prévention suicide : 3114

Centre anti-poisons (24h/24)
01 40 05 48 48
Permanences médecins généralistes :
01 45 17 95 00
Éclairage public et feux tricolores (SATELEC) :
06 75 97 22 90
Assainissement (SIAAP) :
06 64 53 10 93
Curage (SYAGE) :
06 89 80 33 81

GRDF (Gaz) :
0 800 47 33 33
Suez (Eau) :
0 977 408 408
Enedis (Électricité) :
0 811 01 02 12
GRT Gaz :
0 800 11 11 120
EDF (Électricité) :
09 72 67 50 94
Fourrière animale :
01 47 98 82 64



2023

Bonne année !



Métin YAVUZ
Maire de Valenton
Conseiller départemental du Val-de-Marne
et l'ensemble de l'équipe municipale
vous présentent leurs meilleurs voeux.

Scannez le QR Code pour accéder à la vidéo des voeux de
Monsieur le Maire pour cette nouvelle année 2023 !

